



PERMANENCE JURIDIQUE 2025 OUVERTE AUX HABITANTS DES TROIS-CHÊNE

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, notamment sur les baux à loyer, le divorce, le droit du travail, les successions et testaments, les assurances sociales, les contrats de mariage, les démarches administratives.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent **les jeudis après-midi.**

9, 16, 23, 30 janvier	6, 13, 20 février	6, 13, 20, 27 mars
3, 10, 17 avril	8, 15, 22 mai	5, 12, 19, 26 juin
10, 24 juillet	7, 28 août	4, 18, 25 septembre
2, 9, 16, 30 octobre	6, 13, 20, 27 novembre	4, 11, 18 décembre

à la Mairie de Chêne-Bourg – 46, av. Petit-Senn
de 16h00 à 18h00.

Tarif de la consultation : 25.- CHF, à régler **directement à la mairie lors de la réservation.**

Plus de renseignements au 022 869 40 59